

**CONCOURS EXTERNE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE
SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

SESSION 2023

SUJET

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ N°2

QUESTIONS À RÉPONSE COURTE

Matériel autorisé :

L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

L'utilisation de tout autre matériel électronique, de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire est rigoureusement interdit.

Consignes concernant les copies :

Les feuilles de « brouillon » fournies par l'administration ne doivent pas être insérées dans les copies et ne seront pas prises en compte dans la correction.

Vous devez rédiger avec un stylo dont l'encre est de couleur sombre.

Si vous utilisez plus d'une copie, vous devez paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des pages utilisées. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/8, 2/8, 3/8 etc...).

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1 sur 8 à 8 sur 8.

IMPORTANT

1. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez en un autre aux surveillants.
2. Votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie ou des copies mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité ou tout signe distinctif portés sur toute autre partie de la/les copie(s) que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre épreuve.
3. Sous peine d'annulation de votre copie, vous devez impérativement composer au titre de l'option que vous avez choisie lors de votre inscription au concours.

**MERCI DE NE TOURNER LA PAGE
QU'AU SIGNAL DONNÉ PAR L'ADMINISTRATION**

OPTION : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ORGANISATIONS

Question 1 : La rémunération dans la fonction publique

4,5 points

Article L712-12 du code général de la Fonction Publique - Version en vigueur depuis le 18 août 2022 : « *Le fonctionnaire occupant un emploi comportant une responsabilité ou une technicité particulière peut se voir attribuer à ce titre une nouvelle bonification indiciaire.* »

1. Définir la notion de point d'indice et son usage.
2. Présenter la « nouvelle bonification indiciaire » ainsi que son mode d'attribution.

Question 2 : L'apprentissage dans la fonction publique

4,5 points

Article L424-1 du code général de la Fonction Publique - Création Ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 : « *Les modalités d'accueil et de formation des apprentis recrutés dans le secteur public non industriel et commercial sont fixées par le chapitre VII du titre II du livre II de la sixième partie du code du travail.* »

1. Présenter les règles liées au contrat d'apprentissage dans la fonction publique, conclu à partir du 1^{er} avril 2020, ainsi que ses modalités de rémunération par tranches d'âge la première année.
2. Distinguer le contrat d'apprentissage du contrat de professionnalisation.
3. Présenter les intérêts d'embaucher un personnel en contrat d'apprentissage.

Question 3 : La mobilité professionnelle et géographique

3,5 points

[...] *Comment déployer une offre d'accompagnement identifiée pour soutenir les projets d'évolution professionnelle ? Comment structurer la fonction accompagnement et professionnaliser les acteurs RH dédiés à cette question ? Pour répondre à ces enjeux, la fonction publique de l'État se dote d'une stratégie pour développer l'accompagnement de la mobilité et de l'évolution professionnelle de ses agents, pour la période 2022-2024. [...]* (tirée de la « *Stratégie interministérielle pour l'accompagnement de la mobilité et de l'évolution professionnelle 2022-2024* »).

A partir de la cinquième ambition qui consiste à « Ancrer l'accompagnement dans une démarche qualité et d'amélioration continue », présenter constat, enjeu et méthodologie de mise en œuvre.

Question 4 : Cadre juridique

3,5 points

1. A quelle date le code général de la fonction publique (CGFP) est-il entré en vigueur ?
2. Citer les objectifs visés par le CGFP.

Question 5 : Cadre juridique

4 points

1. Présenter la notion de secret professionnel et l'obligation de discrétion professionnelle de l'agent contractuel.
2. Présenter la notion de respect du devoir d'obéissance et de bonne exécution du service de l'agent contractuel.

OPTION : COMPTABILITÉ ET FINANCE

EXERCICE 1 : COMPTABILISATION DES VENTES (4 points)

La société « Les petits papiers » a pour client l'imprimeur Copie Vite. Le 30 novembre 2022, une facture est transmise au client pour un montant de 2304,72€ TTC correspondante à la vente de 440 ramettes de papier A4 (voir détail facture ci-dessous). Cette facture est payée par la société Copie Vite le 5 décembre 2022 par virement bancaire.

Les Petits Papiers		Grenoble le 30 novembre 2022	
1 avenue de Lyon			
38000 GRENOBLE			
		Copie Vite SARL	
		Route de Gap	
		38350 LA MURE	
Facture n° 2022-452			
Désignation	Quantité	PU HT	Montant
Ramette A4	440	4,5€	1980€
		Total HT	1980€
		Remise 3%	59,40€
		Net commercial	1920,60€
		TVA 20%	384,12€
		Net TTC à payer	2304,72€

Le 6 décembre 2022, 50 ramettes sont retournées par le client. Une facture d'avoir est émise par la société les Petits papiers.

1. Distinguer les deux catégories de réductions pouvant être accordées à un client. Dans chaque catégorie, nommer les différentes réductions existantes.
2. Présenter l'enregistrement comptable de la vente réalisée le 30 novembre 2022 et de l'encaissement du virement reçu le 8 décembre 2022.
3. Etablir le décompte de la facture d'avoir suite au retour de marchandises et sa comptabilisation.

Voici un extrait du PCG :

- 401. Fournisseurs
- 411. Clients
- 44566. Etat, TVA déductible sur autres biens et services
- 44571. Etat, TVA collectée
- 512. Banque
- 607. Achats de marchandises
- 707. Ventes de marchandises

EXERCICE 2 – DEPRECIATION ET PROVISIONS (3,5 points)

Au 31 décembre 2022, nous disposons des informations suivantes sur la société Verte Elec.

Soldes débiteurs des comptes clients avant inventaire :

41101 Au bon pain	12000€
41105 Bernard ROGER	2640€
41109 Savoie Verre	49200€
41110 Berger	3400€

Après avoir entrepris des démarches de recouvrement, les services comptables disposent des informations suivantes :

- Au bon pain connaît des difficultés financières. Un encaissement de 50% de la créance initiale est espéré en 2023.
- M. ROGER Bernard fait l'objet d'un plan de redressement personnel avec effacement des dettes.
- Savoie Verre est connu comme un client douteux depuis 2021. Une dépréciation avait déjà été comptabilisée pour 20500€ au 31 décembre 2021. La situation financière s'est améliorée dans l'année. On attend un encaissement de 70% de la créance.
- Le client BERGER a programmé un virement pour la totalité de sa créance en janvier 2023.

1. Définir les notions de provisions et de dépréciations.

2. Construire le tableau d'analyse des créances douteuses au 31 décembre 2022 en distinguant dotation, reprise sur dépréciation et créances irrécouvrables.

EXERCICE 3 - BUDGET DE TRESORERIE (4,5 points)

L'entreprise « Ski plus» basée à Lans-en-Vercors (Isère) fabrique et commercialise des skis. Ils sont vendus aux grandes enseignes de sport (Decathlon, Ekoski).

Le dirigeant vous donne les renseignements suivants afin que vous réalisiez les budgets prévisionnels utiles pour prévoir la trésorerie pour le 1^{er} trimestre 2023.

Informations données par le responsable des achats :

- Tous les achats de l'entreprise sont soumis au taux de TVA normal : 20%.
- Délai de paiement fournisseur : 10% au comptant, 40% à 30 jours et le solde à 60 jours.

Informations données par les services comptables : Extrait du bilan au 31/12/2022

- Dettes fournisseurs sont de 50 000€ : 30 000 € échus en janvier, le reste en février
- Les disponibilités au 31/12/2022 sont de 10 000€.

Les budgets déjà réalisés par le comptable :

Budget des encaissements (en €) :

	Janvier	Février	Mars
Total des Encaissements TTC	53 200	128 740	128 200

Budget des achats (en €):

	Janvier	Février	Mars
Achats prévus HT	102 000	61 000	61 900

1. Réaliser le budget des décaissements

2. Réaliser le budget de trésorerie

3. Le dirigeant souhaite investir en mars 2023 dans une nouvelle machine d'un montant de 15 500€ HT. La machine peut-elle être payée selon les conditions habituelles ?

4. Citer deux types de financement d'exploitation en cas d'insuffisance de trésorerie.

EXERCICE 4 – CALCUL DE COÛTS (4 points)

Un lycée cherche à établir ses nouveaux tarifs de restauration pour les élèves. L'établissement vend chaque année 90 000 repas (repas du midi à la cantine scolaire).

Le service de restauration n'est pas soumis à la TVA.

Pour l'année 2022, les données sont les suivantes :

Prix de vente unitaire d'un repas aux élèves = 3,70€

Le coût des denrées pour les repas vendus est le suivant : 2,25€ par déjeuner

En plus des denrées alimentaires, les autres charges variables représentent 25% du chiffre d'affaires.

Les charges fixes s'élèvent à 61 400€.

1. L'intendant souhaite connaître le résultat d'exercice du service restauration de son lycée. Calculer ce résultat. Est-ce un bénéfice ou une perte ?

2. A quel prix le repas doit-il être vendu pour parvenir à l'équilibre (résultat = 0), sachant que le nombre de repas servis ne varie pas. (Arrondir les résultats à deux chiffres après la virgule).

EXERCICE 5 – BILAN FONCTIONNEL (4 points)

L'entreprise « Le chardon rose », située à Grenoble en Isère fabrique et vend des douceurs telles que pâtes de fruits et chocolats. Ses clients sont pour moitié des restaurateurs et hôtels de la région, car la renommée de cette entreprise dépasse les frontières du département, et pour l'autre moitié des particuliers amateurs de friandises haut de gamme.

On vous fournit son bilan fonctionnel pour l'année 2022 :

Actif	Montant en €	Passif	Montant en €
Emplois stables	97 400	Ressources stables	119 800
Actif circulant	75 000	Passif circulant	36 000
Trésorerie active	5 400	Trésorerie passive	22 000
Totaux	177 800	Totaux	177 800

1. Calculer, au 31/12/2022, son Fond de Roulement net Global, son Besoin en Fond de Roulement, sa Trésorerie Nette.

2. Formuler des préconisations au regard du solde de trésorerie nette trouvé à la question précédente.

3. L'affacturage est une solution envisagée par le dirigeant. Expliquer en quoi cela consiste et présenter un avantage et un inconvénient de l'affacturage.

Question 1

4 points

Expliciter le principe de légalité ainsi que la hiérarchie des normes, puis définir en conséquence la place de la décision administrative dans la hiérarchie des normes.

Question 2

4 points

Présenter les grandes étapes de construction de l'intercommunalité et les objectifs qu'elle poursuit. Par la suite, donner les deux grandes formes juridiques ainsi que leurs caractéristiques.

Question 3

5 points

Présenter les 3 modalités de mise en jeu de la responsabilité du gouvernement prévues par la Constitution de la V^{ème} République.

Question 4

3 points

Définir la procédure législative ordinaire en droit européen et décrire ses grandes étapes.

Question 5

4 points

Présenter le projet de la constitution européenne et le traité de Lisbonne. Quel lien pouvez-vous faire entre les deux ?

Question 1 :**4 points**

Le 1er janvier 2023, la loi américaine sur la réduction de l'inflation, dite « Inflation Reduction Act », est entrée en vigueur. Cette loi instaure notamment des crédits d'impôts pendant dix ans sur l'investissement et la production pour les fabricants de véhicules électriques et de batteries implantés aux Etats-Unis. Elle offre également des crédits d'impôts aux ménages américains qui achètent des véhicules électriques fabriqués aux Etats-Unis.

1. Après avoir expliqué en quoi cette loi constitue une forme de protectionnisme, présenter les autres modalités possibles du protectionnisme.
2. Présenter trois avantages et trois inconvénients potentiels du protectionnisme.

Question 2 :**4 points**

Le 23 juin 2021, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a validé le plan de relance de la France. Sur les 100 milliards d'euros de ce « Plan France Relance », environ 40 milliards d'euros seront financés par l'Union européenne qui emprunte de l'argent sur les marchés des capitaux.

1. Présenter les objectifs et les instruments des politiques économiques déployées dans le cadre du plan France Relance.
2. Après avoir rappelé la principale source de financement de l'Union Européenne et de l'Etat français, analyser les enjeux du financement spécifique du plan France Relance.

Question 3 :**4 points**

D'après l'INSEE, au troisième trimestre 2022, le nombre de chômeurs au sens du BIT diminue de 17 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,3 millions de personnes. Le taux de chômage au sens du BIT est ainsi quasi stable (- 0,1 point) à 7,3 % de la population active en France (hors Mayotte).

1. Après avoir défini le chômage au sens de BIT, présenter la mesure du chômage par Pôle emploi.
2. Montrer que les « frontières » entre le chômage et l'emploi ou l'inactivité sont parfois floues.

Question 4 :**5 points**

Le 1er janvier 2023, alors que la monnaie européenne fête les 20 ans de sa mise en circulation, la Croatie avec ses 4 millions d'habitants rejoint les 19 pays membres de la zone euro. Cette adhésion à l'euro est l'aboutissement d'un processus volontariste de ce pays engagé dès son adhésion à l'Union Européenne en 2013.

1. Exposer et justifier les conditions économiques requises pour qu'un pays, membre de l'Union Européenne, puisse adopter la monnaie unique.
2. Citer les organes communautaires qui évaluent que ces critères sont remplis.
3. Présenter les avantages du basculement de la kuna croate vers l'euro pour ce pays.

Question 5 :**3 points**

La justice européenne est assurée par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH).

Décrire ces deux juridictions en mettant en évidence leurs différences en termes de compétences et de saisine.